

République Démocratique du Congo
Ministère de l'Éducation nationale et Nouvelle Citoyenneté

**PROJET D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
(PEQIP)**

Financement : TF0C3496-ZR

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN
GENIE CIVIL POUR L'ÉQUIPE DE COORDINATION DU PROJET**

ZR-PEQIP-439454-CS-INDV

**Méthode de Sélection des consultants individuels par mise en concurrence
ouverte**

Décembre 2024

I. Contexte

La vision du Gouvernement de la RDC à travers le Ministère de l'Éducation Nationale et Nouvelle Citoyenneté (MINEDU-NC) est la construction d'un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active. En vue de matérialiser cette vision, le Gouvernement s'est doté, en 2015, d'une stratégie globale couvrant l'ensemble du secteur de l'éducation : la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation 2016-2025 (SSEF). A travers la mise en œuvre des réformes que préconise cette Stratégie, le Gouvernement a pour ambition de :

- Promouvoir un système éducatif plus équitable, au service de la croissance et de l'emploi ;
- Créer les conditions d'un système éducatif de qualité et ;
- Instaurer une gouvernance transparente et efficace.

En mars 2021, avec l'appui des partenaires, la RDC a élaboré et adopté un Pacte de Partenariat visant la transformation du système éducatif et dont la réforme transformationnelle se concentre sur la qualité du processus d'enseignement-apprentissage.

L'accord de don pour la mise en œuvre du Projet pour l'Amélioration de la Qualité de l'Éducation (PEQIP), financé par le Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE) pour un montant de 67 millions de dollars américains, est entré en vigueur le 24 mai 2024 pour une durée de 4 ans. Le PEQIP répond au besoin urgent de soutenir le gouvernement dans la mise en œuvre de la réforme prioritaire du Pacte de Partenariat portant sur « les enseignants et enseignements de qualité ».

L'objectif de développement du projet est d'élargir l'accès à un environnement d'apprentissage amélioré et renforcer la qualité de l'éducation à travers ses 4 composantes ci-après :

Composante 1 : Élargir l'accès à des cadres d'apprentissage améliorés (20 millions USD)

L'objectif de cette Composante est d'élargir l'accès à des cadres d'apprentissage de qualité et inclusifs pour les filles et les enfants en situation de handicap, dans les communautés des cinq provinces cibles présentant les plus grands besoins. Le projet financera la construction, l'ameublement et l'équipement de salles de classe accessibles aux personnes en situation de handicap et tenant compte de la dimension écologique, ainsi que des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Les infrastructures seront construites de manière à atténuer les risques posés par les catastrophes naturelles. Le projet mettra en œuvre à titre pilote une approche de construction à moindre coût incluant la sélection et l'utilisation de matériaux locaux qui seront achetés et transformés avec la participation des communautés des cinq provinces cibles.

Composante 2 : Améliorer l'efficacité des enseignants (34 millions USD)

L'objectif de la Composante 2 est de rendre l'enseignement plus efficace en termes d'apprentissage et plus inclusif à l'égard des filles. Elle comporte deux sous-composantes consistant à fournir des supports d'enseignement et d'apprentissage essentiels, à renforcer le développement professionnel continu, ainsi qu'à appuyer l'introduction du recrutement et de l'avancement de carrière basés sur le mérite, et à augmenter la proportion des femmes enseignantes.

Composante 3 : Renforcer les systèmes et la gestion du projet (15 millions USD)

Les objectifs de la Composante 3 sont : (i) de renforcer les systèmes pour la production d'informations et leur exploitation pour la gestion et l'assurance-qualité de l'éducation, ainsi que pour la production, le suivi et l'établissement de rapports de la planification stratégique de l'éducation sensible au genre au niveau décentralisé ; et (ii) de garantir que la capacité globale de mise en œuvre est en place pour réaliser les résultats du projet.

Elle comporte deux sous-composantes consistant à appuyer les activités opérationnelles de production de l'Annuaire statistique national pour les années scolaires 2024-2025 à 2026-2027, et garantir que la capacité et les systèmes sont en place pour réaliser les résultats du projet tout en respectant les sauvegardes et exigences institutionnelles, y compris celles en rapport aux fonctions fiduciaires et au suivi, au rapport et à l'évaluation.

Composante 4. Intervention d'Urgence Conditionnelle (CIUC) (0 USD)

Une CIUC à zéro financement sera incluse conformément les besoins urgents d'assistance ou de contraintes de capacité.

A travers ce projet, environ 21 000 élèves bénéficieront de salles de classe nouvellement construites et plus de 85 000 bénéficieront d'installations des latrines et l'approvisionnement en eau dans 5 provinces à savoir : Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Sud-Kivu et Ituri. Plus de 5,3 millions d'élèves et 150 000 enseignants en 5e et 6e années bénéficieront de la fourniture de manuels scolaires et de guides de l'enseignant sur l'étendue du territoire national.

Afin d'assurer la gestion quotidienne de ce projet, une Equipe de Coordination du Projet (ECP) a été mise en place sous la direction de la Coordinatrice du projet, et doit être complétée par un certain nombre d'experts dont le (la) Spécialiste en génie civil.

Dans ce cadre, l'ECP recherche un(e) Spécialiste en génie civil pour assurer les responsabilités décrites ci-dessous.

II. PRINCIPALES MISSIONS ET TACHES DU (DE LA) CONSULTANT (E)

1. Responsabilité générale du Spécialiste en Génie Civil

En tant que membre de l'ECP du PEQIP, le Spécialiste en Génie Civil (SGC) sera chargé d'assurer le bon déroulement de toutes les activités de conception et de construction des infrastructures prévues dans le cadre du PEQIP. A ce titre, il réalisera ou supervisera toutes activités relatives à la planification, la conduite et suivi des processus de conception, de construction et de réception des infrastructures dans le cadre du dit projet.

Le Spécialiste en Génie Civil travaillera sous l'autorité de la Coordinatrice du projet, à qui il apportera tous les conseils utiles en tout ce qui concerne les questions de conception et de construction. Il assurera un appui technique à l'ECP et aux autres parties prenantes dans la mise en œuvre, gestion et coordination de toutes activités de conception et de construction prévues.

2. Responsabilités Spécifiques

Sous l'autorité de la Coordinatrice du projet, le Spécialiste en Génie Civil sera le responsable de la planification, coordination et gestion des activités prévues par la composante 1 : *Elargir l'accès à des cadres d'apprentissage améliorés*, incluant :

- La conception, la construction, l'aménagement et l'équipement en banc-pupitres et en énergie solaire de 70 nouvelles écoles, soit 420 salles de classe ;
- La conception et la construction, l'aménagement et l'équipement des installations d'eau, assainissement et hygiène (WASH) dans 270 écoles existantes où de telles installations n'existent pas.

Par conséquent, il aura pour tâches principales :

- **Planification et conception des infrastructures** : Collaborer avec l'équipes du projet et les services du Ministère (DINAC/MINEDU-NC) pour concevoir et planifier la construction des 420 salles de classe, blocs administratifs et 270 installations WASH en tenant compte des normes d'accessibilité et de durabilité.
- **Supervision des travaux** : Assurer la supervision des travaux de construction pour garantir la conformité aux spécifications techniques et aux normes de qualité établies ;
- **Gestion de la construction à moindre coût** : Contribuer à la mise en œuvre de l'approche de construction à faible coût, en collaborant avec des entreprises locales et en mobilisant les communautés pour l'utilisation et la transformation de matériaux locaux.
- **Assistance technique** : Fournir un appui technique pour l'élaboration de manuels et de procédures opérationnelles visant à standardiser les pratiques de construction dans les infrastructures scolaires. Fournir un appui à l'équipe technique du MOD quant à la mission d'adaptation des plans des écoles. Soutenir la gestion de la construction et la réception des nouvelles installations par le MOD.
- **Rapports et documentation** : Assurer la documentation des progrès des travaux, préparer des rapports d'étape réguliers et contribuer à l'évaluation de l'approche pilote.
- **Formation et renforcement des capacités** : Participer à la formation des communautés locales pour les sensibiliser à l'entretien des infrastructures, notamment les installations WASH.

Autres tâches :

Le Spécialiste en Génie Civil :

- Devra organiser l'archivage et le bon classement de la documentation technique de conception et de construction produite par les équipes du projet.
- Travaillera en étroite collaboration avec les spécialistes des sauvegardes de l'ECP, veillera à ce que les **sauvegardes environnementales et sociales**, concernant les EAS/HS et autres soient respectées, en ce qui concerne la conception et la construction des infrastructures.
- Entreprendra toute autre mission relative au Projet, à la demande de la Coordinatrice.

III. Profil professionnel requis

Le Spécialiste en Génie Civil aura le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieure (Bac +5) d'ingénieur du génie civil ou similaire ;
- Être originaire de la République démocratique du Congo ;
- Justifier d'une expérience professionnelle globale d'au moins 10 ans dans la supervision de projets de construction financés par une institution multilatérale comme la Banque mondiale ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 7 ans à un poste de responsabilités similaires, préférablement dans le secteur éducatif ;
- Avoir une bonne connaissance du marché de conception et de construction national, de ces prix et de ces parties prenantes. La connaissance des marchés locaux d'une ou de plusieurs des 5 provinces d'intervention sera un atout.
- Connaissance des normes de construction écologiques et d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.
- Expérience dans la gestion de projets de construction à faible coût et dans l'utilisation de matériaux locaux.
- Maîtrise des outils informatiques de conception et de gestion de projet (AutoCAD, MS Project, etc.).
- Compétences avérées en gestion d'équipe et en communication avec les parties prenantes, y compris les communautés locales.
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle, d'analyse et de synthèse ;
- Avoir au moins 2 références positives de la participation en projets développés et délivrés en respectant le budget et les délais dans un environnement de travail multidisciplinaire, dynamique et sous haute pression ;
- Avoir une excellente maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit. La maîtrise des langues nationales et la connaissance de l'anglais seront un atout.
- Avoir une maîtrise avancée des logiciels Excel et MsProject et une bonne maîtrise des autres logiciels bureautiques (Word et PowerPoint).
- Être disposé à se déplacer fréquemment en provinces.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

VI. Critères de Performance

- *Critère : Efficacité de la planification et conception des infrastructures*
 - ✓ Indicateur : Les plans d'infrastructure (salles de classe, installations WASH) validés dans les délais fixés par le calendrier du projet.

- ✓ Indicateur : Conformité des plans de construction aux normes écologiques, d'accessibilité et de sécurité (100 % de conformité).
- *Critère : Supervision et gestion de la construction*
 - ✓ Indicateur : Taux de conformité des travaux de construction avec les spécifications techniques définies (90 % de conformité minimum).
 - ✓ Indicateur : Pourcentage de projets achevés dans les délais prévus, sans retards significatifs (>95 % de réalisation selon le calendrier).
- *Critère : Mise en œuvre de la construction à moindre coût*
 - ✓ Indicateur : Taux d'utilisation des matériaux locaux dans les projets de construction (objectif : au moins 50 % des matériaux).
 - ✓ Indicateur : Écarts budgétaires par rapport aux coûts prévisionnels (objectif : moins de 10 % d'écart).
- *Critère : Documentation, suivi et rapports d'étape*
 - ✓ Indicateur : Fréquence et régularité de la documentation et des rapports d'étape sur l'avancement des travaux (rapports mensuels sans retard).
 - ✓ Indicateur : Nombre de rapports complets soumis dans les délais requis, incluant des analyses d'avancement et de gestion des risques.
- *Critère : Gestion efficace des équipements et approvisionnement*
 - ✓ Indicateur : Pourcentage d'écoles équipées en mobilier, énergie solaire et installations WASH conformément aux spécifications et dans les délais.

IV. LIEU ET DURÉE

Le poste sera basé à Kinshasa, en République démocratique du Congo avec possibilité des missions à l'intérieur du pays. Le (la) Spécialiste en génie civil sera recruté (e) pour une période d'un an, renouvelable chaque année pour un maximum de quatre ans au total, sous réserve d'une évaluation annuelle satisfaisante des performances.

La personne recrutée sera soumise à une période probatoire initiale de six mois. La prise de poste aura lieu à la date d'entrée en vigueur du projet ou peu après.

V. PROCESSUS DE SÉLECTION ET DE RECRUTEMENT

Le (la) Spécialiste en génie civil sera sélectionné (e) selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte, conformément au Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs/Directives pour les Projets alignés sur les Directives et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

Le (la) Spécialiste ne sera retenu(e) qu'après avis de non-objection de la Banque mondiale, en fonction de ses qualifications et expériences pertinentes, et sa capacité à réaliser pleinement la mission.

VI. CONDITIONS DE TRAVAIL

- La rémunération et les autres avantages liés au poste seront négociés conformément à la grille de rémunération des projets financés par la Banque mondiale ;
- Le projet mettra à la disposition du consultant les moyens logistiques nécessaires à l'accomplissement de sa mission.